

*L'ajournement*

suite. Comme je l'ai dit à quelqu'un qui invoquait le même argument l'autre jour, c'est ce que tous les ministres des Finances ont prétendu depuis l'époque où le ministre des Finances du milieu des années 20 avait déclaré à J. S. Woods-worth que le gouvernement n'avait pas assez d'argent pour verser une pension de \$20 par mois.

La deuxième partie de la question que j'ai posée le vendredi 3 juillet avait trait au fait que le ministre des Finances (M. MacEachen) affirme constamment que l'économie est solide et qu'on nous parle régulièrement des milliards de dollars que nous avons au Canada. Dans ce cas, comment le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-elle accepter qu'on lui dise qu'elle devra attendre pour augmenter le montant des pensions? Elle affirme: «Quand je saurai que l'argent est là, quand je verrai que nous avons les milliards de dollars nécessaires, j'irai frapper à la porte du ministre des Finances.» Je voudrais qu'elle le fasse dès maintenant.

La troisième partie de ma question avait trait au fait que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a d'excellentes idées à propos des changements qu'il faudrait apporter au régime fiscal. Nous avons été d'accord quand elle a proposé un crédit d'impôt à l'égard des enfants plutôt qu'une déduction du revenu imposable. Elle a fait d'autres propositions valables. Elle a noté les nombreuses échappatoires du régime fiscal qui permettent à ceux qui n'en ont pas besoin d'obtenir toutes sortes d'avantages, ce qui réduit le montant que le gouvernement peut consacrer aux pensions ou aux programmes d'aide destinés aux personnes dans le besoin. A cet égard, je voudrais qu'elle exerce beaucoup plus de pressions auprès du ministre des Finances qu'elle ne le fait maintenant.

Ce sont donc les trois points dont j'avais parlé dans ma question. Je sais que lorsque les secrétaires parlementaires sont chargés de répondre aux questions pendant le débat d'ajournement, ils préfèrent que le député qui a posé la question ne s'éloigne pas du sujet. Je vois parfois les secrétaires parlementaires pâlir quand un député commence à parler d'un sujet tout à fait différent. Mon honorable amie est certainement prête à répondre. Elle est le seul secrétaire parlementaire et le seul député libéral à la Chambre ce soir. Elle représente le parti libéral. Elle reconnaîtra certainement que je parle des mêmes choses que lorsque j'ai posé ma question au ministre.

Je le répète, je trouve qu'il ne suffit pas de dire que l'on fera quelque chose pour les personnes âgées dans quatre ou cinq ans, juste avant les prochaines élections, ou à un moment donné pendant les années 80 ou 90. J'espère que je puis parler ainsi sans insulter qui que ce soit, mais c'est ce que je pensais jeudi soir dernier. C'est ce que j'ai dit quand je me suis opposé au bill qui était à l'étude à ce moment-là. Comme je l'ai dit, j'espère que les députés qui ont fait preuve de tant d'efficacité pour eux-mêmes, pour leur rémunération comme pour leur pensions, vont s'occuper sérieusement de ces problèmes et prendre des mesures très rapidement.

● (2205)

C'est pourquoi je soumets au secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale (Mme Appolloni) les questions

que je viens de soulever. J'ose espérer qu'elle pourra y répondre. J'espère également qu'elle pourra me promettre d'intervenir auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour qu'elle prenne rapidement des mesures, sans attendre la veille des élections. Il faut que nous apportions dès maintenant d'importantes améliorations au régime de pensions.

**Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il m'est très difficile de répondre au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Si je manque de couleurs, c'est parce qu'il est difficile de contredire le député. Il est raisonnable et formule d'excellentes revendications; je ne peux donc qu'être d'accord avec lui là-dessus. Je regrette malheureusement de devoir lui répéter ce que le ministre a dit à maintes reprises, car c'est la vérité. Comme le député l'a dit très justement, le ministre est pleinement conscient du problème, mais elle manque d'argent. La réponse est aussi simple et crue que cela.

Le gouvernement a pour responsabilité de verser des pensions de retraite aux personnes âgées, et il s'acquitte de sa tâche grâce au programme de la sécurité de la vieillesse et au Régime de pensions du Canada. Le député sait toutefois qu'il appartient aux provinces d'accorder une aide directe aux personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge ouvrant droit à la pension. Les provinces s'acquittent déjà de cette responsabilité sous forme de paiements d'aide sociale en argent et de toute une gamme de services gratuits. Le gouvernement fédéral joue un rôle important à ce titre, puisqu'il assure 50 p. 100 du financement de ces programmes. C'est là un fait mal connu du public.

On se pose actuellement la question de savoir s'il serait souhaitable d'instaurer un régime universel d'aide aux personnes âgées de 55 à 65 ans. Cela suppose que la majorité des Canadiens appartenant à cette catégorie d'âge ont vraiment besoin de cette aide. Je ne crois pas personnellement que ce soit le cas. A supposer même que nous instaurions ce régime, les personnes qui n'ont pas besoin de l'argent le toucheraient néanmoins, alors que ceux qui en ont le plus besoin n'en toucheraient pas autant.

D'aucuns penseront qu'en abaissant l'âge minimum, on ramène en fait à 55 ans l'âge auquel on peut bénéficier de la pension de sécurité de la vieillesse. Là encore, cela pose un problème. A supposer même que l'on laisse de côté la question primordiale du financement, il faut admettre qu'une telle décision pourrait contribuer à encourager les gens à prendre leur retraite plus tôt, ce qui bouleverserait notre système socio-économique. En fin de compte, la facture du point de vue social et économique risque de dépasser de beaucoup les 3 milliards que cela coûterait au gouvernement fédéral au départ.

**M. Knowles:** Mais cela fournirait des emplois aux jeunes.

**Mme Appolloni:** Le gouvernement s'est engagé à éliminer la pauvreté parmi les bénéficiaires de l'allocation de sécurité de la vieillesse qui vivent seuls. C'est l'objectif numéro un du gouvernement, et cela lui coûte cher.